

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

|              |                                |
|--------------|--------------------------------|
| Suchabfrage  | <b>23.04.2024</b>              |
| Thema        | <b>Keine Einschränkung</b>     |
| Schlagworte  | <b>UNO, Klimapolitik</b>       |
| Akteure      | <b>Israel</b>                  |
| Prozesstypen | <b>Keine Einschränkung</b>     |
| Datum        | <b>01.01.1965 - 01.01.2024</b> |

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Burgos, Elie  
Eperon, Lionel  
Flückiger, Bernadette  
Hablützel, Peter  
Huguenet, François  
Pasquier, Emilia  
Schnyder, Sébastien

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Burgos, Elie; Eperon, Lionel; Flückiger, Bernadette; Hablützel, Peter; Huguenet, François; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: UNO, Klimapolitik, Israel, 1976 - 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

|   |          |
|---|----------|
| <b>Allgemeine Chronik</b>                     | <b>1</b> |
| <b>Aussenpolitik</b>                          | <b>1</b> |
| Beziehungen zu internationalen Organisationen | 1        |
| Zwischenstaatliche Beziehungen                | 2        |

## Abkürzungsverzeichnis

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>UNO</b>      | Organisation der Vereinten Nationen  |
| <b>OSZE</b>     | Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa                   |
| <b>PLO</b>      | Palästinensische Befreiungsorganisation                                    |
| <b>SiK-NR</b>   | Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates                         |
| <b>IAEO</b>     | Internationale Atomenergie-Organisation                                    |
| <b>UNESCO</b>   | Organisation der Vereinten Nationen für Erziehung, Wissenschaft und Kultur |
| <b>EDA</b>      | Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten                 |
| <b>UNPROFOR</b> | Schutztruppe der Vereinten Nationen  |

---

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>ONU</b>      | Organisation des Nations unies  |
| <b>OSCE</b>     | Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe                 |
| <b>OLP</b>      | Organisation de libération de la Palestine                                |
| <b>CPS-CN</b>   | Commission de la politique de sécurité du Conseil national                |
| <b>AIEA</b>     | Agence internationale de l'énergie atomique                               |
| <b>UNESCO</b>   | Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture |
| <b>DFAE</b>     | Département fédéral des affaires étrangères                               |
| <b>FORPRONU</b> | Force de protection des Nations unies                                     |

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Aussenpolitik

**MOTION**  
DATUM: 10.10.2023  
BERNADETTE FLÜCKIGER

Die sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates reichte in Reaktion auf den im Oktober 2023 neu ausgebrochenen Konflikt im nahen Osten zwei Vorstösse ein. Mit einer Motion (23.4312) wollte sie die **«Terrororganisation Hamas» verbieten lassen**. In einem Postulat (23.4313) verlangte sie die Prüfung, ob die Schweiz eigenständige **Sanktionen gegen die Hamas** ergreifen könne. Auch solle sichergestellt werden, dass die Hamas keine finanzielle Unterstützung aus der Schweiz erhält. Im Postulatsbericht solle darüber hinaus erörtert werden, inwiefern die Schweiz im UNO-Sicherheitsrat darauf hinarbeiten könne, dass die Hamas auch von der UNO «als verbotene Gruppierung qualifiziert wird».

Die SiK-NR begründete die beiden Vorstösse damit, dass die Ideologie der Hamas demokratie- und menschenfeindlich sowie antisemitisch sei. Zwar habe die offizielle Schweiz bislang die Haltung vertreten, dass der Dialog mit der Hamas aufrechterhalten werden müsse. Mit ihrer Attacke auf Israel habe sich diese nun aber «als Gesprächspartnerin für einen Frieden [...] vollends diskreditiert».<sup>1</sup>

### Beziehungen zu internationalen Organisationen

**BERICHT**  
DATUM: 31.12.1976  
PETER HABLÜTZEL

C'est dans les **relations entre la Suisse et les Nations Unies** que s'est manifesté le plus nettement le dilemme d'une politique étrangère qui désire tenir compte des réalités internationales sans, toutefois, remettre profondément en question les fondements de l'identité nationale. L'universalité des Nations Unies et sa politisation par des pays en voie de développement qui prennent conscience de leur valeur ont à nouveau fait craindre aux quelques pays non membres d'être isolés sur la scène internationale. La commission consultative, instituée en 1973 – également mentionné en 1974 –, a terminé ses travaux en concluant que l'adhésion de la Suisse à l'ONU lui apporterait plus d'avantages que d'inconvénients et qu'elle serait compatible avec notre neutralité. Elle a remis au Conseil fédéral, sans le modifier, le rapport que celui-ci lui avait renvoyé en 1975, mais elle l'a complété par deux documents de minorité. L'un formule plus nettement certaines réserves concernant la neutralité politique, tandis que l'autre accentue encore, dans une perspective de politique globale, la nécessité d'une adhésion de la Suisse à l'ONU. Ce pas à faire, indiqué en politique étrangère, serait-il également opportun en politique intérieure? On peut vraiment en douter lorsqu'on considère la force des courants isolationnistes dans l'opinion publique.

A nouveau, nos autorités ont encouru les reproches du **Comité des sanctions** des Nations Unies, la Suisse servant de plaque tournante au commerce rhodésien, ce qui permet à l'administration Smith de contourner l'embargo mis en place par l'ONU.

Selon certaines opinions critiques, il est contestable que les relations économiques intenses que la Suisse entretient avec les Etats de l'apartheid – elle vient, par habitant, en tête des investisseurs en Afrique du Sud – soient également rentables à long terme. La sauvegarde des intérêts actuels de l'économie suisse, sans obérer les intérêts futurs de notre pays, apparaît comme une entreprise délicate.

L'**Assemblée générale de l'ONU** a décidé que, dans les cinq prochaines années, 250 fonctionnaires des organisations internationales de Genève seront transférés à Vienne, dans la cité des Nations Unies récemment construite. Pour l'instant, aucun organisme important n'est touché par cette décision et, en particulier, l'importante commission économique des Nations Unies pour l'Europe reste à Genève. Le Conseil fédéral s'est efforcé de sauvegarder le rôle international de cette ville, sans pouvoir toutefois s'engager financièrement, n'ayant pu garantir le maintien de sa subvention annuelle de CHF cinq millions pour couvrir une partie des frais généraux, supprimée dans le budget 1976 déjà.

L'**UNESCO** a revu sa position à l'égard d'Israël et s'est efforcée de modérer sa politisation, qui avait suscité de vives réactions en Suisse et ailleurs.

C'est pourquoi le parlement a approuvé, avec le budget pour 1977, le paiement rétroactif de dix pourcent de la contribution suisse à l'UNESCO, part qui avait été retenue en 1975 en guise de protestation.

La requête du Département politique fédéral de verser cette part plus tôt avait

rencontré l'opposition des commissions des finances.<sup>2</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.10.1994  
LIONEL EPERON

Répondant à une demande de l'ONU, le brigadier **Peter Arbenz** a été nommé inspecteur général des Forces de protection des Nations Unies en ex-Yougoslavie (FORPRONU). Par ce mandat d'une durée de six mois, l'ancien directeur de l'Office fédéral des réfugiés a été chargé d'analyser le comportement de la troupe, la logistique et la coopération avec les organisations humanitaires. De retour en Suisse, Peter Arbenz a tiré un bilan positif de l'action menée par les Casques bleus de la FORPRONU. De son côté, l'ancien conseiller fédéral **René Felber** a également été mandaté par l'ONU pour enquêter sur les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés depuis la signature des accords de paix entre Israël et l'OLP.<sup>3</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.07.2004  
ELIE BURGOS

La Suisse, par la voix de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, a salué la résolution de l'ONU condamnant la **barrière de sécurité israélienne** érigée en Cisjordanie. Elle s'est toutefois montrée prudente quant à la possibilité de convoquer une conférence internationale à Genève sur cette question. Le projet de résolution déposé à l'ONU par la Jordanie, qui demandait que la Suisse organise, en tant que dépositaire des Conventions de Genève, une conférence internationale sur la question du mur érigé en Palestine par Israël, a finalement été dilué et le texte a donné à la Suisse la possibilité et non l'obligation de convoquer une telle réunion.<sup>4</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.11.2022  
AMANDO AMMANN

Anfang November 2022 gab das EDA die **Teilnahme von Bundespräsident Cassis und Bundesrätin Sommaruga an der UNO-Klimakonferenz COP27 in Sharm el-Sheik** bekannt. Hauptthema der Konferenz sei die Frage, wie das bereits existierende Ziel, die Erderwärmung auf 1.5 Grad zu begrenzen, erreichbar bleibe. Dazu sollten neue Beschlüsse zur Umsetzung des Pariser Übereinkommens gefasst werden. Die Schweiz engagiere sich für mehr Investitionen in den Klimaschutz sowie für die Erarbeitung konkreter Beschlüsse, welche sich auf die Länder und Sektoren mit den grössten Emissionen konzentrierten, so das EDA. Bundespräsident Cassis hielt am Eröffnungsanlass eine Rede, in der er unter anderem Finanzierungshilfen für den Globalen Umweltfonds (CHF 155.4 Mio.), den Sonderfonds Klimaänderungen (CHF 11.8 Mio.) und den Fonds für die am wenigsten entwickelten Länder (CHF 16 Mio.) ankündigte. Am Rande der Konferenz unterzeichnete er ein bilaterales Klimaabkommen mit Marokko. Des Weiteren nahm er an einer Diskussion zum Thema Ernährungssicherheit und Klima teil und sprach mit dem Premierminister von Grossbritannien, der Premierministerin Italiens, den Ministerpräsidenten Schwedens und der Palästinensischen Autonomiegebiete sowie mit den Präsidenten von Slowenien, Rumänien und Israel. Bundesrätin Sommaruga reiste erst am 16. November nach Ägypten, um mit weiteren Umweltministern und -ministerinnen hochrangige Gespräche auf politischer Ebene zu führen.<sup>5</sup>

### Zwischenstaatliche Beziehungen

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 18.12.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

La Suisse s'est déclarée prête à louer à Israël 25'000 **masques de protection** ainsi que 200'000 seringues d'atropine pour faire face à une éventuelle attaque chimique irakienne. Dans un premier temps, l'état hébreu avait refusé une offre de la Confédération qui lui proposait d'acheter ce matériel moderne de protection chimique de l'armée suisse et avait également décliné la possibilité de se voir offrir les vieux masques modèle 1974. Par ailleurs, des experts suisses du laboratoire sur les armes atomiques et chimiques de Spiez (BE) ont participé à la Commission spéciale des Nations Unies (UNSCOM) chargée du **désarmement de l'Irak**. A ce sujet, le DFAE a regretté la crise qui s'est développé autour des inspections des Nations Unies et le non-respect par Bagdad des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a appelé le gouvernement irakien à effectuer les pas nécessaires dans la direction de la coopération.<sup>6</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 13.01.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Après l'intervention militaire israélienne dans la bande de Gaza (Palestine) de décembre 2008, la Suisse a soutenu la tenue d'une réunion extraordinaire du **Conseil des droits de l'homme** des Nations Unies. Elle s'est toutefois abstenue lors du vote d'une résolution condamnant cette intervention. L'ambassadeur israélien à Berne a regretté que la Suisse ait été le seul pays occidental à soutenir une initiative émanant de pays arabes tout en se félicitant de son abstention lors du vote.<sup>7</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**DATUM: 01.01.2013  
EMILIA PASQUIER

En janvier, le ministre des affaires étrangères, **Didier Burkhalter**, s'est rendu à Rome afin de rencontrer son homologue italien Giulio Terzi. Les deux hommes ont inauguré le premier « Forum sur le dialogue Italie-Suisse » qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre s'est ensuite envolé pour les Balkans où il a rencontré les membres du gouvernement de Bosnie et Herzégovine. Ensuite, il s'est rendu à Belgrade pour discuter des présidences de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015) à l'OSCE. L'Irlande a ensuite accueilli le ministre pour des discussions portant sur la politique européenne. Le chef de la diplomatie suisse s'est rendu à Rome à l'occasion de la tournée européenne du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Pour inaugurer son entrée dans le groupe « Amis du Yémen », Didier Burkhalter a fait le déplacement à Londres pour participer à une rencontre de ce groupe qui vise à soutenir la transition politique yéménite. La Journée mondiale de l'eau a ensuite emmené le ministre à La Haye pour une conférence internationale. En avril, le chef de la diplomatie suisse a entamé une tournée sud-américaine qui l'a conduit au Chili, au Pérou et en Colombie. Ces voyages lui ont permis de s'entretenir avec les politiques de ces pays, ainsi que de visiter les différents projets soutenus par la Confédération. La Chine a ensuite accueilli le ministre libéral-radical pour une visite de travail centrée sur les questions bilatérales et internationales. Pour célébrer le 50e anniversaire de l'adhésion suisse au Conseil de l'Europe, Didier Burkhalter a prononcé un discours devant l'assemblée parlementaire de Strasbourg. En mai, le ministre s'est rendu en Israël et en Territoire palestinien occupé, confirmant ainsi l'engagement de la Suisse pour une solution à deux Etats au Proche-Orient. L'engagement de la Suisse pour l'interdiction de la peine de mort a ensuite emmené le conseiller fédéral au 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Avant de présenter les objectifs de la présidence suisse 2014 devant l'OSCE à Vienne, Didier Burkhalter a participé, également à Vienne, à une conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IEA). Il s'est ensuite rendu à Salzbourg afin de prendre part à la rencontre quadripartite des ministres des affaires étrangères, qui regroupe les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses. En août, la Lituanie et la Lettonie ont accueilli le ministre neuchâtelois, qui a notamment prononcé son discours du 1er août à Riga. Le ministre a ensuite pris la route de l'est pour une visite de travail en Slovaquie. Sa visite suivante s'est déroulée aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères néerlandais, il s'est dirigé vers La Haye pour visiter la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En automne, la visite de Didier Burkhalter au Maroc a marqué la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères dans ce pays. Le neuchâtelois a ensuite participé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. C'est ensuite l'Océanie, plus précisément l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu, qui ont accueilli Didier Burkhalter afin d'aborder tout particulièrement les questions du changement climatique et du développement durable. En tant que nouveau membre de l'ASEM, la Suisse a été représentée par son ministre des affaires étrangères lors de la rencontre ministérielle à New Dehli. Quelques semaines avant que la Suisse ne prenne la présidence de l'OSCE, Didier Burkhalter a participé au Conseil ministériel de l'organisation à Kiev en décembre.<sup>8</sup>

---

1) Mo, 23.4312; Po, 23.4313

2) BO CE, 1976, p. 651; BO CN, 1976, p. 1584 ss.; BO CN, 1976, p. 497 ss.; Bulletin d'information (DPF), 12.11.76; Rapp. gest., 1976, p. 9 s., 17 et 20; Vat., 3.1.76; TG, 5.1., 27.1., 17.2., 19.2., 10.3., 14.4., 15.7., 9.9., 14.9. et 17.11.76; Ldb, 17.1., 19.2. et 22.4.76; BÜZ, 20.1. et 7.8.76; NZ, 18.2., 11.6., 21.7. et 30.8.76; TA, 19.2., 11.6., 5.7., 1.9. et 25.9.76; Tat, 20.2., 11.6. et 27.8.76; VO, 23.2., 7.7. et 17.11.76; JdG, 5.3., 28.5., 20.10. et 17.11.76; NZZ, 15.3., 5.7., 4.11., 23.11., 25.11. et 8.12.76; Bresche, 29.3., 14.6. et 9.10.76; gk, 20.5. et 14.10.76; LNN, 8.7.76; BN, 10.7.76; TA-Magazin, 10.7.76; Bund, 1.8.76; FA, 6.9., 6.11. et 1.12.76; TLM, 2.10. et 3.10.76; 24 heures, 11.10. et 23.11.76.; Volk + Heimat, 3/1976; Volk + Heimat, 9/1976

3) Presse des 24.3., 15.10 (Arbenz) et 19.10.94 (Felber).

4) Presse du 21.7 au 22.7.04.

5) Medienmitteilung EDA vom 4.11.22; Medienmitteilung EDA vom 7.11.22

6) 24 Heures, 13.2.98; NQ, 28.1.98; NZZ, 18.12.98.

7) LT, 13.1.09.

8) Communiqué du DFAE du 17.1.13; Communiqué du DFAE du 8.2.13; Communiqué du DFAE du 21.2.13; Communiqué du DFAE du 27.2.13; Communiqué du DFAE du 7.3.13; Communiqué du DFAE du 21.3.13; Communiqué du DFAE du 28.3.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 30.4.13; Communiqué du DFAE du 12.4.13; Communiqué du DFAE du 28.6.13; Communiqué du DFAE du 25.7.13; Communiqué du DFAE du 29.7.13; Communiqué du DFAE du 14.8.13; Communiqué du DFAE du 23.8.13; Communiqué du DFAE du 5.9.13; Communiqué du DFAE du 19.9.13; Communiqué du DFAE du 22.10.13; Communiqué du DFAE du 8.11.13; Communiqué du DFAE du 4.12.13.